Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 059-215905142-20251222-2025068-CC

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON DE
FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 Décembre 2025

NOMBRE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josiane SULECK, Maire.**

20 Conseiller(ère)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean Pierre, M. FOUQUET Gérard, PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. ~~DEHONDT Marc~~, Mme DUBOIS Brigitte, Mme CUSSENOT Suzanne, Mme POTTIER Marie-Claude, Mme MOUTON Christine, Mme VERIE Nathalie, Mme LABROY Christine, M. TAVERNE Sébastien, M. LECERF Johann, M. GERMAIN Frédéric, Mme PIERARD Sophie, ~~M. LEGOCQ Pierre-François, Mme TOUATI Leïla, Mme TAQUET Amandine~~, M. HASSELIN Bernard, Mme DEVOS Carole, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie, Mme DUBOIS Géraldine~~, M. BARSOUM Marc, ~~Mme LEBEGUE Nathalie~~, M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Christel.

De votants
2025/068

21 Excusée avec pouvoir : Mme TOUATI Leïla pouvoir à Mme SULECK Josiane.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Un scrutin a eu lieu, Mme VERIE Nathalie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le 15 Décembre 2025.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le budget primitif 2024 de la commune ;
Vu la nécessité d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes en fonction des besoins réels actualisés au plus près d'ici la fin de l'exercice comptable ;

Il est proposé la décision modificative du budget comme suit :

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fonct.	74718.020 (Autres participations).	R	10 600,00 €	- 1 000,00 €	9 600,00 €
Fonct.	7817 01 (Reprises sur dépréciations).	R	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Invest.	2051.21.020 (Emprunts).	D	33 450,00 €	- 1 000,00 €	32 450,00 €
Invest.	4912 01 (Dépréciations des comptes de redevables).	D	0,00 €	1 000 ,00 €	1 000,00 €

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de sa Présidente

Après en avoir délibéré à la **Majorité** par 14 Voix Pour, 2 Abstentions (Mme MOUTON, Mme PIERARD) et 5 Contre (Mme LABROY, M. HASSELIN, Mme DEVOS, M. BARSOUM, Mme BAILLY)

- **APPROUVE** la décision modificative du budget primitif pour l'exercice 2025 telle que ci dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 22 Décembre 2025.

La secrétaire de séance,
Nathalie VERIE, conseillère municipale.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

La présidente de séance,
Josiane SULECK, Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.